

Violence non représentable dans la famille incestueuse

Pierre SABOURIN

Pour changer un peu de conflit on va parler de ce que j'avais annoncé, c'est-à-dire le côté non représentable justement, "**la violence impensable**", vous connaissez le titre de ce livre, par rapport justement à la famille incestueuse. Je vais vous raconter des histoires qui ont à voir avec l'histoire de la psychanalyse particulièrement, l'histoire de Freud en détail. Ce problème-là est très ancien et ce dont on parle aujourd'hui, était, il y a 100 ans, vraiment au coeur de la problématique chez quelqu'un comme Freud qui savait se battre avec ses propres problèmes, avec la pathologie qu'il avait sous les yeux, avec ses collègues, avec les théories, avec les institutions en place, la psychiatrie, la psychanalyse qui n'existait pas encore, l'hypnose qui avait une place très importante mais qui était mal vue et les psychologies variables très importantes aussi à son époque.

A partir de là, il a mis en place une perception qui est une sorte de **double représentation de l'inceste**. Je crois que c'est ce qu'il faut comprendre, sans aller trop loin dans ce qu'est l'inceste dans d'autres sociétés. Je crois qu'il y a une double représentation chez lui : la première de toute qui est **l'inceste passé à l'acte**, c'est-à-dire l'inceste agi par perversion de l'adulte dont on a parlé

toute la journée, qui devient pour lui l'origine des pathologies de l'enfant. C'est sa grande découverte, il est tombé dessus en venant à Paris voir Charcot, il est tombé dessus dans la clinique psychiatrique médicale qui était la sienne - plutôt médicale que psychiatrique d'ailleurs - et il en a tiré toute une série d'observations puis il a fait machine arrière. C'est cette machine arrière qui pose des problèmes aujourd'hui parce que tout ce que vous entendez chez les psychanalystes se base sur ce retour arrière de Freud en 1897. Sa première vision de l'inceste passé à l'acte, c'est la perversion de l'adulte, origine des pathologies chez l'objet de cette perversion, l'enfant, et ensuite cet enfant grandissant, l'adolescent et l'adulte qu'il va devenir.

La deuxième représentation qu'il donne, et sur laquelle il va travailler, c'est **l'inceste comme désir**, c'est-à-dire comme un fantasme de ~~devenir~~ qu'il universalise et qui devient le centre de son complexe d'Oedipe qu'il va donc élaborer à ce moment-là. Celui-ci va devenir, avec le succès que l'on connaît, le stigmate de la loi sociale pour humaniser les êtres, (le "parle-êtré" comme on l'a dit ce matin), à partir de cette prohibition de l'inceste qu'on retrouve absolument partout, avec des exceptions bien entendu, les exceptions confirmant la règle.

De ses premières constatations, il va tirer des déductions sur l'étiologie de l'hystérie et son grand livre "Études sur l'hystérie" peut se relire aujourd'hui, je vous assure qu'il n'y a pas grand chose à reprendre. Ce sont des constats cliniques, des histoires de cas comme

celle qui a été présentée par Madame Daligand. C'est-à-dire qu'il fait un rapport entre la transgression de l'adulte et la souffrance de l'enfant, comme origine de la maladie ultérieure de cet enfant. A son époque c'était déjà un grand pas en avant par rapport à Charcot ou à Joseph Breuer avec qui il travaillait; c'est Freud qui a révolutionné le mécanisme de notre pensée théorique. C'est la théorie des névroses, des névroses actuelles chez l'enfant, plus tard des névroses de l'adulte qu'il a appelées : "**psychonévroses de défense**", c'est le mot **défense** qui est important; par rapport à un vécu d'abandon, de carence, de traumatisme (micro ou macro-traumatisme), l'enfant va avoir des mécanismes de défense, dont par exemple le refoulement. Ce qui nous fait aborder l'amnésie infantile dont parlait Madame Rapoport. C'est le mot **défense** qui est intéressant et dans "psychonévrose" vous entendez bien qu'il y a à la fois psychose et névroses. Les névroses on connaît; en tout cas, les psychoses ce sont les pathologies narcissiques dont parlait le Docteur Corcos. Tous ces mots-là ont des articulations entre eux.

La deuxième représentation va fonctionner pour lui comme un contrepoids de la première. Elle va constituer une véritable invention par rapport à la pensée traditionnelle; depuis la fin de la guerre, même avant, il y avait un courant, chez certains psychanalystes, pour penser sous la forme d'un négationisme (et j'emploie le mot dont on parle beaucoup aujourd'hui par rapport à l'Histoire en général) d'un **négationisme de la réalité**, c'est-à-dire que ce qui s'est passé dans l'enfance de l'enfant ne compte pas, seul compterait le discours. On

négationise, on efface, on annule ce qui s'est passé pour soutenir quelque chose de l'ordre de l'idéologie, c'est-à-dire du fantasme, du tout-fantasme, du tout-idéologique : l'enfant étant responsable plus ou moins de ce qui lui est arrivé. Vous imaginez les conséquences extrêmement graves et actuelles.

Pour Freud, ce n'était pas du tout un handicap : lui, il a une souplesse de pensée assez extraordinaire, qu'il faut voir à l'oeuvre dans ses textes et il passe de l'une à l'autre sans aucune difficulté, en fonction de sa démonstration. C'est-à-dire que dès qu'il a une démonstration à faire, il s'appuie sur la représentation clinique; comme on va le voir dans son étude de la religion, il se sert de sa première représentation. Quand il veut évoquer d'autres notions beaucoup plus abstraites comme dans "au-delà du principe de plaisir", il se sert de la seconde représentation. Il n'est pas coincé par une pensée unique, il en a plusieurs et il s'en sert avec souvent beaucoup d'habileté, ce qui n'a pas toujours été le cas des gens qui l'ont suivi.

En 1897, par contre, il s'installe dans une attitude d'autocritique et il proclame avec insistance qu'il a commis une erreur. Ce qu'il va recouvrer, en partie, par ce que l'on peut appeler aujourd'hui de l'**autocensure** (certes constructive pour son travail sur les rêves, pour son travail sur la topique psychique et pour la compréhension de l'enfant). Il s'en suivra de véritables malentendus qui durent encore, des contradictions que l'on voit dès qu'on touche un peu aux textes qui parlent de son auto-analyse. Je vous signale un livre récent de

Maria Torock qui parle du "drame encrypté chez Freud", donc de son histoire personnelle encryptée, c'est-à-dire vraiment enfermée. Le livre s'appelle "Questions à Freud". Deux exemples célèbres de ses Études sur l'hystérie (1895), il camoufle par deux fois dans son récit un père incestueux en un oncle. Dans son récit il y a une histoire d'inceste mais il la camoufle. Plus tard il va rectifier ce camouflage, c'est là où son honnêteté nous épaté toujours, c'est-à-dire que c'est un homme de grande qualité et de grande attention pour qu'en 1924, à l'occasion d'une réédition de ce livre célèbre, écrit avec Breuer, et qui a eu un énorme retentissement à l'époque, il précise par une petite note en bas de page pour rectifier ce camouflage et faire un commentaire sur le fait qu'on ne devrait pas faire ça quand on écrit des histoires de cas, et ne pas remplacer comme ça un père abuseur par un oncle!

Il va y revenir aussi en 1938 (donc juste avant sa mort) quand il est à Londres, et ce mouvement d'autocritique il en a été très fier, il en a beaucoup parlé, mais à ce moment-là il a besoin d'un modèle pour expliquer la religion, et en particulier la religion juive. Vous connaissez ce texte "*Moïse et le Monothéisme*". Si vous ne le connaissez pas, il faudrait le lire toutes affaires cessantes, vous allez voir comment il travaille la question de la religion. Les problèmes d'abus sexuels depuis longtemps ne l'intéressaient plus vraiment, je veux dire que c'était pour lui des choses dépassées. Au niveau de sa recherche, il appelle ça une "métapsychologie", il était parti sur d'autres chemins, il voulait comprendre le fonctionnement de l'esprit, de

l'inconscient, pourquoi la religion ? A quoi sert-elle ? C'est toujours une bonne question. Il s'attaquait à ce sujet malgré l'antisémitisme qui fonctionnait à l'époque, et vous savez qu'il est parti de Vienne car les nazis étaient là et allaient bientôt brûler ses livres. Moïse n'était-il pas égyptien par hasard ? En tout cas, il a besoin de modèle et celui qu'il trouve, c'est le modèle de psychopathologie, c'est-à-dire celui de la **névrose post-traumatique**, celle qui nous intéresse. Et là il n'y a plus du tout d'hésitation chez lui, il se sert de son modèle et il donne une définition de l'évolution d'une névrose, il dit : **traumatisme précoce, défense, latence, retour partiel du refoulé**, telle est d'après nous l'évolution d'une névrose. Les gens qui vous disent le contraire ne lisent que la moitié de Freud. Il faut lire tout, sinon on a une vision complètement partielle. Il continue : "*L'espèce humaine subit elle aussi des processus à contenu agressivo-sexuel qui laissent des traces permanentes, bien qu'ayant été, pour la plupart, écartés, oubliés.*" Donc, il postule qu'à l'échelle de l'humanité il y a eu des traumatismes, des agressions, aux contenus - comme il dit "**agressivo-sexuels**" qui ont été ensuite **oubliés**. Nous avons ici la clé de cette fameuse amnésie infantile, enfin une clé partielle, dans la mesure où on ne peut pas éviter de parler de ces traumatismes extrêmement précoces. Plus ils sont précoces, plus ils ont des effets avec cet élément de défense dont parle Freud et d'amnésie, la latence qu'on connaît bien dans le développement naturel et biologique de la sexualité des enfants puisqu'il y a une période dite "période de latence". On sait maintenant que Freud a eu des raisons personnelles de ne pas choisir ou plutôt de rester dans

cette attitude d'oscillation au prix d'un certain désaveu de ses propres constats cliniques, un interdit de savoir sur l'histoire de sa propre famille, sur au moins trois points critiques. Je vous donne là des détails historiques retrouvés par un certain nombre de chercheurs.

Avant sa naissance, il y aurait eu une femme cachée de son père, Rébecca, disparue, peut-être suicidée. Quand il est jeune garçon, vers 10 ans, un de ses oncles, Joseph, paraît à la une de tous les journaux de Vienne pour escroquerie en tant que faux-monnaieur : il revendait des faux roubles sur les marchés parallèles de Vienne, (L'oncle, le vrai escroc de la famille, réapparaîtra quand il écrit ses observations quelques années plus tard et qu'il va se servir de "l'oncle" pour camoufler le père, le père abuseur de ses histoires cliniques). Notons que les documents, sur cette affaire, sont conservés aujourd'hui à Washington mais sont interdits d'accès. Des interdits frappent un certain nombre de ces textes jusqu'en l'an 2000 ! Nous ne saurons jamais les détails de toute cette histoire, les implications des uns et des autres, il y avait beaucoup de monde impliqué dans cette histoire ce qui joue forcément sur l'esprit d'un jeune garçon qui deviendra plus tard cette tête très bien faite qu'est Freud, mais avec des zones de blocage.

Troisième petit détail, dans une des lettres adressée à son ami Fliess, il donne des arguments pour dire qu'il ne croit plus à l'histoire des traumatismes infantiles, parce qu'on ne les retrouve pas. Il a plusieurs argumentations dont une est très intéressante, d'autant plus qu'elle a été **censurée**, c'est-à-dire que dans les textes que l'on a (avant

les éditions complètes des Lettres Freud/(Flie) une partie des phrases avait été éliminée. Il est intéressant de voir ce qui est éliminé, ce qui a été censuré par sa fille, Anna Freud, qui a été un des auteurs de la publication de ces lettres et qui donc a eu la haute main sur la censure et a supprimé tout ce qui paraissait quand même un peu trop scabreux. Il a écrit quantité d'observations d'abus sexuel et d'inceste, dont l'une très longue, dont je ne vous parle pas ici simplement pour vous la citer, mais à la suite de cette observation il écrit "assez avec mes cochonneries". Dans cette même lettre, il ajoute qu'il ne peut plus y croire, parce qu'il faudrait "à chaque fois accuser tous les pères de perversion", c'est-à-dire qu'il n'y a pour lui que le père. Il est obsédé par cette idée que ce sont seulement les pères qui pourraient être des pères abuseurs (ce qui est une vision pour le moins partielle et pas très juste de la situation). Mais évidemment, c'est l'affaire avec son père qui prend le pas, qui l'envahit, au point qu'il écrit - ce qui a été censuré - "il faudrait accuser chaque fois tous les pères de perversion, le mien non exclu", c'est-à-dire qu'il inclut son propre père dans le vaste ensemble des pères disons abuseurs ou pervers comme il va le dire un peu plus loin dans une autre lettre.

Autre lettre encore censurée : "malheureusement, mon propre père était l'un de ces pervers, il est responsable de l'hystérie de mon frère dont tous les symptômes sont des identifications et de celle de mes soeurs cadettes. La fréquence de cette circonstance ne cesse de me surprendre". Voilà encore une lettre tout à fait passionnante. Je suis désolé de vous fractionner ainsi

ces textes mais c'est un travail énorme que de les recenser. Je vous en donne des détails avec ces passages où l'on voit bien à quel point il a un compte à régler, disons, avec tous les pères et le sien en particulier.

Dans une autre lettre, il parle du "mal de tête hystérique avec sensation de pression sur le sommet de la tête, les tempes, ce qui est caractéristique des scènes où la tête est fortement retenue en raison d'action dans la bouche". Plus tard "difficultés avec le photographe qui impose telle position de la tête. Malheureusement, mon père était l'un de ces pervers...", ce que je vous ai lu tout à l'heure. Tout est écrit entre les lignes sur la relation névrotique qui a existé chez cet homme dans son enfance dont il essaie de se dégager plus ou moins avec des intuitions extrêmement justes, ce constat clinique sur les perversions des adultes par rapport aux enfants, (ce qui nous intéresse), et par la suite son énorme construction, son énorme élaboration du complexe d'Oedipe qui, certes, est fort intéressante mais qui peut complètement recouvrir tout le reste si on n'y fait pas attention et si on se laisse embarquer dans une vision disons un peu fantasmagorique de ce que serait la psychanalyse.

Après Freud, la censure a fonctionné comme une véritable langue de bois, c'est-à-dire un double langage, en insistant sur tel retournement de sa pensée au détriment d'une perception plus complète, plus globale de son élaboration théorico-clinique, par exemple, en opposant, comme vous le savez, réalité ou fantasme. La question est de savoir dans quelle logique on parle parce que la logique médicale ou psy ne va pas être la même

que la logique judiciaire et je crois que c'est entre ces deux-là qu'il faut savoir choisir pour ne pas tout mélanger. En opposant réalité à fantasme, on réintroduit de fait une opposition entre vérité-réalité d'une part, et erreur de l'autre. C'est-à-dire que subrepticement on introduit **l'opposition entre vérité et mensonge**. Ce qui relève d'une autre logique que la logique psychanalytique, voire même de la logique médicale. Est-ce que ce que raconte cet enfant est vrai ou faux ? Question que va avoir à trancher le juge bien entendu et que nous, nous savons bien qu'il vaut mieux interroger autrement que suivant cette alternative-là, d'où l'importance des expertises de crédibilité sur laquelle nous n'insisterons jamais assez. On sait bien que le résultat n'est pas toujours clair mais enfin c'est important. Les examens de l'enfant qui, après une plainte, un signalement, vont nécessiter effectivement que l'on ne reste jamais seul, comme disait tout à l'heure Maurice Corcos, pour essayer d'établir ce que nous avons devant les yeux, quel type de pathologie nous avons pour déterminer **qui a été victime de quoi** parce qu'il y a plusieurs victimes. Il suffit qu'on interroge le père abuseur pour qu'il explique que c'est lui la victime. Il estime qu'il est victime de sa fille, qu'il est victime de sa femme, qu'il est victime de sa mère, qu'il est victime de son père qui l'a abandonné ou qui lui tapait dessus. Mais alors qui est victime ? La mère est victime des coups qu'elle prend, elle est victime de la désaffection de son mari. Elle est victime parce que sa fille ne lui parle pas ou quand elle lui parle, elle n'entend pas, elle ne comprend pas, elle ne peut pas se représenter qu'il puisse y avoir une sexualité entre le mari et la fille. Donc, ne pas

omettre la logique judiciaire quand nous sommes, nous, dans une logique par exemple psychanalytique ou médicale; il faut absolument articuler les deux.

La distorsion donc entre réalité ou fantasme a fonctionné à plein chez les post-freudiens français en particulier, c'est moins net chez les Anglais, chez Winnicott, chez Balint qui sont des psychanalystes qui ont un peu plus de souplesse dans la tête et une meilleure perception des choses. Les post-freudiens évoquent l'enfant comme un pervers polymorphe. Il suffit de lire le texte "*Trois essais sur la théorie de la sexualité*" où Freud n'a jamais dit que l'enfant était un pervers polymorphe. Il dit que c'est après une séduction, un détournement, pour reprendre le sens exact du mot, que l'enfant va avoir une activité pervers polymorphe. Bien sûr que si justice n'est pas rendue à l'enfant, si au bout d'un an rien ne lui est jamais rendu, **il devient lui-même acteur ou auteur de perversions sur autrui, sur lui-même**, avec ses masturbations compulsives qui sont un des symptômes d'appel très net chez les enfants très petits qui se masturbent devant tout le monde et de façon très intensive; c'est un signe d'appel qui ne trompe pas. On n'a pas le diagnostic mais enfin cela nous alerte un peu sur ce que doit être la vie de cet enfant quand il n'est pas avec nous. Tout ça pour dire que les gens qui veulent en faire une structure de l'enfance, c'est un contresens complet. Ce que Freud veut dire par sa subtilité de recherche, c'est qu'il y a en chacun de nous une **perversion potentielle**. Il suffit que nous soyons les uns et les autres, initiés sexuellement très tôt dans notre enfance, pour qu'ensuite nous devenions des pervers

nous-mêmes, polymorphes ou pas polymorphes et d'ailleurs il associe la phrase d'après à la prostitution. Il n'en parle pas beaucoup de la prostitution, mais là il en parle. Nous savons bien que tous ces enfants maltraités et abusés très précocement ont un potentiel à la prostitution qui n'est pas négligeable. Il faut, une fois pour toutes, en finir avec cette affaire de perversion polymorphe parce que c'est trop de méconnaissances et de contresens qui circulent partout dans les facultés et ailleurs.

Donc, pour beaucoup de post-freudiens, le détournement sexuel précoce (child abuse), que nous désignons aujourd'hui par "abus sexuel" à la suite des anglo-saxons, n'est pas facilement représentable et se trouve souvent disqualifié, banalisé, dénié, ignoré, ce qui a un retentissement considérable sur tous les paramédicaux, sur tous les médecins eux-mêmes, les magistrats, les travailleurs sociaux, les intervenants, éducateurs, psychologues, peu ou mal formés à cette perception du problème et les experts eux-mêmes tombent quelquefois dans ce travers. Tout se passe comme si la famille psy était elle-même une grande famille incestueuse, véritablement dictatoriale, comme la mère qui ne peut pas croire la parole de sa fille ou de son fils qui, pourtant, cherche à faire entendre ce qu'elle voit mais qu'elle refuse de voir. Il faudrait pour qu'elle arrive à entendre sa fille ou son fils, qu'elle fasse un retour sur sa propre enfance (ce qui peut prendre des mois et des années), et qu'elle accepte de soulever le voile qu'elle a soigneusement posé sur ce qu'elle a elle-même vécu. Ce qui ne veut pas dire qu'elle a toujours

subi des abus sexuels, mais elle a très souvent vécu des maltraitements, des violences psychiques ou des carences qui font qu'elle a cette relation avec un homme qu'elle a choisi suivant un certain modèle. Et quand sa fille lui dit : "Écoute, papa m'embête, dis-lui qu'il arrête", phrase discrète que la petite fille utilise pour ne pas heurter la sensibilité de maman ou ne pas la déprimer qui a déjà tellement de soucis avec tous les autres, elle se voit en général renvoyer à ses études et la mère ne peut pas vraiment entendre; j'en connais plusieurs qui ont mis six mois, un an, avant d'entendre enfin que leur fille disait quelque chose qui méritait qu'on prenne en compte sa parole. J'ai entendu dire ce matin : on écoute mais on n'entend rien. Parce que quelquefois l'enfant dit les choses de façon discrète. Il les dit mais ne les répète pas en particulier s'il prend une gifle ou s'il subit des menaces. L'interdit qui fonctionne dans cette famille est un interdit de parler. **Ce n'est pas l'inceste qui est interdit dans ces familles, c'est la parole qui est interdite.**

On voit s'ouvrir tout un horizon de travail sur les autres générations à partir de cette famille, ce père, cette mère, cet enfant. Il faut faire un travail sur les générations d'avant pour y voir clair sur ces fonctionnements.

Je continue avec Freud pour interroger : avait-il un droit de savoir sur sa propre famille, pouvait-il faire l'économie d'une certaine loyauté surtout vers cette année 1897 qui est l'année de la mort de son père ? C'est dire l'importance qu'il faut accorder à une des formules qu'il a trouvées qui est "*la réalité psychique*". Je ne sais

pas si vous avez réfléchi à cette formule, mais c'est le paradoxe incarné. La réalité psychique, c'est très passionnant, c'est vrai qu'il y a une réalité psychique, ce que Lacan va reprendre en parlant du réel. Mais ce n'est pas la réalité, c'est la réalité psychique. C'est une invention géniale mais il faut savoir s'en servir, ça ne veut pas dire n'importe quoi. Donc, réalité psychique qui vise à résoudre les contradictions dans ses propres théories, ce qui est ensuite repris par des tas de gens, par Balint, par Piera Aulagnier, grande psychanalyste française qui parlait du "je catastrophé". Le mot catastrophe vient de Ferenczi; c'est un mot très fort, très riche, parce que ces enfants-là le disent, ils ont vécu une catastrophe, nous le constatons tout le temps. Freud d'ailleurs parlait "d'effroi", de "choc sexuel". Effroi, c'est un mot qui donne très bien la mesure de sa perception des choses. Ça a été repris par Madame Aulagnier parlant du *je-catastrophé*, le *je*, le *moi-je*. Ce qui est traduit habituellement par le *moi* en français, qui vient de l'allemand *ich* bien entendu. Le *je-catastrophé* est une formule assez juste pour parler de ces enfants dans les familles dysfonctionnelles dans la mesure où ils sont pris dans des pièges : les "*double-bind*", théorie américaine tellement utile pour comprendre, les "*doubles liens*" tellement nets entre parents et enfants dans ces familles-là. Heureusement, ni la psychanalyse, ni la médecine, ne se trouvent seules pour gérer ces situations. C'est la logique judiciaire qui va s'efforcer de démêler les présomptions, les indices et qui va évaluer les paroles et les rétractations de la victime, de même d'ailleurs que la rétractation fréquente de l'abuseur présumé, et c'est à la logique judiciaire d'apprécier la complicité et la

connivence maternelle. Dans les cas d'abus sexuels incestueux, qu'il s'agisse du père, de l'oncle, du grand-père ou du frère aîné, la logique judiciaire va se faire aider par la Brigade des Mineurs pour établir un dossier pénal, qu'il s'agisse de ce qu'on appelle aujourd'hui "**agressions sexuelles**", les anciens "attentats à la pudeur", et les "crimes" s'il s'agit de viols. Par contre, la logique psychothérapeutique va fonctionner en cours de cette instruction pour démêler justement ce que j'évoquais à l'instant, c'est-à-dire les **transactions**. Que sont ces fameuses transactions sur au moins trois générations dans lesquelles on voit cette **identification à l'agresseur**? C'est tout ce que nous disent les textes de Ferenczi vers 1930 où il avait remarqué cette façon qu'a l'enfant, quand il a été attaqué, violé, maltraité, de **reproduire lui-même mais sous forme active ce qu'il a vécu passivement**. Quand on a compris ça, on constate que s'éclairent de nombreux cas dans lesquels ce type de mécanique permet à l'enfant d'exorciser ce qu'il a vécu d'abord de façon passive, et dès qu'il est actif, il y a un bénéfice de plaisir, un bénéfice sadique à se mettre à la place de son abuseur.

On retrouve cette identification à l'agresseur chez l'enfant dès qu'il a été malmené. Il nous est amené pour tous les symptômes qu'il manifeste et les violences qu'il fait à autrui, aux enfants plus jeunes en général. C'est l'intérêt du travail avec le génogramme de voir aussi ce qui se passe dans cette famille, avec les parents. Car on retrouve aussi cette identification à l'agresseur chez les parents eux-mêmes et là s'annonce un travail de thérapie de réseau, de thérapie familiale pour essayer de

faire évoluer le lien entre la mère et l'enfant; en effet la mère, même si ce n'est pas elle l'abuseur, a une place de choix, une place centrale dans toutes ces familles et même si celles-ci ont des styles différents, elle est toujours partie prenante de ce qui s'est passé sous son nez. Je cherche donc plutôt à faire évoluer le lien mère-enfant dans des thérapies familiales, quand c'est possible, à tenter des thérapies avec l'abuseur sous mandat judiciaire quand c'est possible ou des thérapies de réseau où interviennent deux thérapeutes et puis différents intervenants qui ont ce cas en charge, travailleurs de l'ASE, éducateurs, avocats, psy qui viennent une fois par mois. On travaille ainsi au Centre des Buttes-Chaumont et on fait avancer des situations extrêmement lourdes avant, pendant et après la procédure judiciaire et donc le procès.

Cette **thérapie de réseau** permet une prise en compte des différents intervenants pour évaluer et aider cet enfant qui est souvent sous terreur. Je n'ai pas parlé des intimidations mais ça ne peut pas s'appeler autrement quand les menaces sont des menaces de mort : *"si tu parles, attention à toi, si tu parles je te mets la tête dans le four, si tu parles tu ne verras plus ta mère, si tu parles, moi le père, j'irai en prison ou si tu parles - (le pire de toutes les injonctions sadiques que j'ai entendues) - si tu parles on ne te croira pas"*. Quand on dit ça à un enfant très petit, je vous assure que c'est extrêmement efficace, comme une injonction hypnotique. C'est d'ailleurs une véritable injonction hypnotique. Hypnotique, ça veut dire qu'on ne se souvient pas l'avoir reçu, on la prend en pleine figure puisque ça vient d'une personne ayant

autorité, que ce soit le père, l'oncle, le grand-père ou le voisin, l'ami du père, le professeur de gym ou de maths, le médecin, le magistrat, (ils existent ces magistrats, ces médecins qui sont en prison pour ce genre d'attitudes pédophiliques). L'enfant très jeune est complètement déstabilisé, il faut être assez costaud et relativement grand pour pouvoir en parler à d'autres personnes et pour sortir de ce piège dans lequel il a été mis.

Ces enfants on les voit changer, - je pense à deux d'entre eux qui ont été prostitués par leur père à l'âge de 12-13 ans; - les deux pères sont en prison mais les enfants vont très mal. Il faut les préparer à la difficulté considérable d'aborder le procès de l'abuseur, préparer les confrontations et vous savez comment se passent celles-ci : les magistrats ont compris depuis quelque temps qu'il faut éviter le regard hypnotisant de l'abuseur. Ils mettent donc l'enfant avec son avocat devant et l'abuseur présumé derrière et non pas à côté parce que ces enfants obéissent au doigt et à l'oeil. Il suffit que l'abuseur les regarde et l'enfant ne parle plus. Il devient mutique, avec des symptômes. Ensuite c'est le risque de la rétractation dont on parlait tout à l'heure, c'est-à-dire : *"J'ai dit des bêtises. Excuses-moi maman, excusez-moi Madame le Juge, j'ai dit n'importe quoi, j'ai menti mais je ne sais pas pourquoi j'ai menti"*. Dans cette formule "je ne sais pas pourquoi j'ai menti", vous entendez l'hypnose, le fait de l'hypnose. On fait quelque chose, on ne sait pas pourquoi on le fait.

Plus tard, ces enfants pourront retrouver leur capacité à aimer, parce que depuis ce matin on n'a pas

beaucoup parlé d'amour. Il n'y a pas beaucoup d'amour, dans la relation incestueuse. C'est plutôt une relation sadique meurtrière, un "défi barbare" comme l'a dit notre ami Bernard LEMPERT, un défi déshumanisant. Alors là, effectivement, l'amour on ne connaît pas, c'est l'obéissance qui est la règle dans ces familles, il faut obéir, il faut sauver la face, mais la petite il faut d'abord qu'elle obéisse. Je dis petite mais vous avez compris qu'il s'agit aussi des garçons, avec toutes les pédophilies et tous les réseaux pédophiles homosexuels.

Nous aurons la preuve que ces enfants retrouvent leur capacité d'aimer dans les relations que ces petites adolescentes vont nouer avec des copains de leur âge. Dans les thérapies de réseau, on intègre bien sûr ce dernier c'est-à-dire qu'on y retrouve souvent la mère, la petite adolescente, le copain de son âge plus une ou deux assistantes sociales, un inspecteur de la DDASS, un avocat, deux thérapeutes et on fait des séances pour, par exemple, préparer le jugement. On sait par avance que si on ne fait pas visiter le prétoire à la petite, si on ne lui explique pas vingt fois ce qui va se passer, elle risque de s'effondrer, de se rétracter, de faire une tentative de suicide, de ne pas venir le jour du jugement. Personnellement j'ai eu l'expérience, dans une cour d'assises où j'étais témoin, d'une de mes patientes âgée de 19-20 ans qui a fait une crise de tétanie au début de l'audience en plein prétoire et je vous assure que c'était impressionnant pour tout le monde. La salle a été évacuée, l'abuseur a fait une crise cardiaque. J'étais le seul médecin dans l'enceinte du Palais de Justice. Comme j'étais témoin, je n'assistais pas aux débats et on

est venu me chercher. J'étais très embêté. On a appelé les pompiers, on a hospitalisé la jeune fille et l'abuseur. L'abuseur venait de dire que c'était elle qui était venue dans son lit, que c'était elle qui l'avait séduit. Bien qu'il avait abusé de 4 enfants (deux soeurs, dont celle-ci plus deux de ses amies), que les faits s'étaient reproduits pendant un certain nombre d'années, qu'il y avait une quantité de témoignages qui ne faisaient pas de doute, la parole de l'abuseur disant "*mais c'est elle qui est venue, qui l'a bien cherché, etc.*", tous les arguments les plus lourds qu'on peut entendre, dans ces cas-là, avaient quand même eu un effet chez elle : elle a eu une crise de tétanie, puis est tombée dans le coma.

Ces thérapies de réseau, j'insiste, sont très intéressantes parce qu'on prend en considération le contexte, on prend l'ensemble de ce qui est mobilisable de cette famille, y compris l'abuseur d'ailleurs quand c'est possible, pour que l'enfant retrouve sa capacité à aimer. Quant à la psychothérapie individuelle on verra plus tard. Dans un premier temps, il faut l'aider à récupérer un équilibre narcissique élémentaire. Il faut d'abord soigner le contexte puisqu'on a cru l'enfant et la soutenir dans sa plainte parce qu'elle a honte, bien entendu, de tout ce qu'elle a dit, c'est pourquoi elle a bien besoin de nous en tant que psy, elle a bien besoin aussi d'un avocat.

Chez elle, ce qui fonctionne, c'est une **logique sacrificielle**, on n'a pas parlé de sacrifice ce matin, mais c'est pourtant ça, elle s'est soumise à l'adulte, elle ne pouvait pas faire autrement, d'autant plus que cet adulte

est en position d'autorité, que la situation soit incestueuse ou para-incestueuse, mais cette logique sacrificielle est très importante à dénouer, ce qui explique le mutisme, les rétractations et les tentatives de suicide. Il est vrai qu'il peut y avoir une jouissance secondaire dans les tentatives de suicide répétées comme dans les actes sexuels imposés, mais il existe aussi des suicides réussis, des toxicomanies très graves et des dépressions chroniques.

Nous avons aujourd'hui d'autres concepts que ceux élaborés par Freud et je voudrais vous en donner quelques-uns qui sont des concepts très utiles pour nous déplacer dans cet espace qui est aux confins de la psychanalyse traditionnelle, qui touche sans être complètement recouverte par elle, la psychanalyse et ses concepts. Il y en a au moins 4 très importants. Au-delà de l'appréciation des symptômes, il convient de prendre en compte la parole de cet enfant parce qu'on a dit aussi "parole de l'enfant contre parole de l'abuseur", ce n'est pas tout à fait vrai.

Il n'y a pas que la parole de l'enfant, il y a tous les symptômes associés et il suffit d'ouvrir les yeux pour les voir. Les phobies, les conversions somatiques, les douleurs, l'anorexie, les syndromes dépressifs sous toutes ses formes font partie aussi de la façon dont l'enfant s'exprime. Il ne s'exprime pas qu'avec sa parole. La confusion des langues c'est la confusion des langues entre les adultes et l'enfant, langage du passionnel d'un côté, la passion, la violence, et langage de la tendresse, un concept qui date de 1930, (Ferenczi, psychanalyste et ami

de Freud) et qui permet de bien poser le problème, c'est-à-dire que dans un contact sexuel entre un adulte et un enfant, il y a deux logiques différentes. L'adulte a envie de s'amuser et l'enfant, en général, est à la recherche de quelque chose, mais sûrement pas ce que l'adulte lui propose. L'enfant recherche d'abord de la tendresse car il y a souvent une carence énorme chez ces enfants, une carence affective; quand effectivement la mère est violente par exemple et que le père est très tendre, celui-ci devient évidemment le lieu d'accueil où l'enfant vient se réfugier et là, la perversion sexuelle fait son oeuvre mais ce n'est pas tout à fait cela qu'attendait l'enfant.

Deuxième concept très intéressant et nouveau, c'est le "**double-bind**", le double lien, parce qu'effectivement le père qui viole sa fille, tout en lui disant : *"tu sais, il faut bien travailler à l'école, il ne faut pas sortir le soir, il ne faut pas rentrer après 11 heures, il ne faut pas flirter parce que tous les garçons sont des salauds"*, la petite fille va devenir très tôt une petite adulte mais une petite adulte disons très handicapée quant à son corps, à sa façon de vivre, elle est prise au piège de ce double langage du père et de la mère qui prend très souvent le relais.

Troisième concept très intéressant, ce sont les **transactions incestueuses**, c'est-à-dire ce qui se passe en actes effectivement et pas seulement en paroles, les actes qui fonctionnent, pas seulement en désir, en fantasme, pas en rêve ou en délire, les transactions qui sont faites de ces **gestes parentaux initiatiques** avec les **interdits d'en**

parler; un interdit de parler c'est quelque chose d'assez considérable, surtout si c'est étayé sur des menaces de mort : "*Si tu parles, je te mets la tête dans le four*". Cet interdit de parler remplace l'interdit de l'inceste, de même dans d'autres familles c'est plutôt un **interdit de penser** qui fonctionne et qui fait que l'enfant doit penser exactement comme pense sa mère. Dans les matriarcats, les dictatures matriarcales, la mère a une vision absolument totalitaire du monde, c'est comme ça et ce n'est pas autrement et la fille doit penser comme la mère. A la limite, "je t'interdis de te déprimer". J'en ai entendu une dire ça devant moi à sa fille qui avait déjà fait une tentative de strangulation. Elle était en larmes : "je t'interdis de te déprimer" insistait sa mère.

Donc l'**identification inconsciente à son agresseur** va reproduire la conduite dont l'enfant a souffert, une forme d'exorcisme. Les découvertes et jeux sexuels des enfants sont banals, mais la masturbation, quand elle est compulsive et exhibée devant tout le monde, est un symptôme d'appel très important. C'est un signe d'appel où l'enfant se retrouve acteur et objet du plaisir auto-érotique et dans la mesure où il l'exhibe à tout le monde on ne peut pas dire que ce soit banal. Il est important d'insister sur l'évaluation de l'**ambiance incestueuse**, quelquefois flagrante, mais pouvant aussi déjouer la vigilance du médecin. Les attitudes suspectes d'un adulte rigide, maltraitant, d'une mère confuse ou dépressive, avec plus ou moins d'alcoolisme ou de toxicomanie associés vont nous imposer de nous représenter ces **transactions incestueuses** dans un groupe familial donné pour percevoir ce qu'il en est des **présomptions**. Nous ne

sommes pas là pour faire la preuve de ce qui s'est passé. Il faut bien séparer les enjeux et les rôles. En tant que médecins ou paramédicaux, nous sommes déliés du secret professionnel devant des présomptions et nous ferons un signalement au procureur ou au substitut du procureur pour les mineurs et nous pouvons, si nous le voulons, signaler l'existence de ces doutes aux autorités compétentes. Il est évident qu'il leur incombera d'en faire la preuve, mais nous, nous pouvons repérer le passage à l'acte éventuel d'un adulte et ses conséquences dramatiques chez l'enfant et appuyer la plainte qui est faite pour éclairer la justice et donner notre point de vue. Ce travail en réseau permettra la préparation de la plainte pour éviter les évolutions malheureuses (classement sans suite ou non-lieu) qui vont avoir des effets redoutables dans ces situations parce que la violence va se perpétrer.

Il y a donc **quatre plans à bien distinguer** pour une juste représentation de ces transactions-là, ces situations dans lesquelles nous sommes impliqués par notre regard, par notre position de professionnels :

Le premier plan, celui de la vérité historique élémentaire, le plan des éléments constitutifs de l'histoire de l'enfant : son identité, son **génogramme, sa place dans la famille**, les ruptures qui ont eu lieu, les faits, les deuils, etc... Il faut qu'on établisse tout ce qui s'est passé dans l'histoire de l'enfant, ce qui nous fait remonter à la grossesse, aux grossesses précédentes, aux avortements éventuels, au couple.

Le **second plan** est celui des fantasmes, des rêves, des délires, des affabulations de l'enfant, des mensonges et des illusions et des mythologies des uns et des autres, mensonges des parents, mensonges des enfants, ce qui a été théorisé par Devereux en insistant sur ce qu'il appelle le "contre-Oedipe". Le complexe d'Oedipe de l'enfant est passionnant à étudier mais il existe aussi le "contre Oedipe" du parent, c'est-à-dire comment le parent, dans sa détresse avec ses propres carences, a besoin de combler un manque par la présence de cet enfant. Depuis la naissance, pour combler son manque à être, il va mettre l'enfant à une place qui n'est pas du tout la sienne ce qui va avoir des conséquences redoutables pour plus tard. L'attitude contre-oedipienne de l'adulte, de la mère par exemple, va être indispensable à étudier pour ne pas rester sur une position naïve et simpliste qui voudrait ne nous intéresser qu'à l'Oedipe de l'enfant. C'est encore une fois ne voir que la moitié du monde mais il y a l'autre face de la lune.

Troisième plan, celui des transactions, (macro ou micro traumatisme). Qu'est-ce qui fonctionne dans cette famille comme règle par exemple puisque la loi de prohibition de l'inceste ne fonctionne pas ? Par contre il existe des règles que les systémiciens appellent "règles intrinsèques" qui sont des règles de fonctionnement de la famille avec ses interdits. Si vous faites la liste de tous les interdits que vit cet enfant, vous verrez à quel point ces enfants sont soumis à des règles qui ont fonction de loi, instituées par le beau-père, le grand-père, la tradition familiale, ou la mère. Cela n'a rien à avoir avec la loi, par contre, ça fonctionne comme une loi et essentiellement

bien sûr l'**interdit de parler de la sexualité des adultes et l'interdit de parler de ce qui est ressenti**. Les interdits ont seulement fonction de loi parce que la loi est **extérieure** à un système. C'est l'une des définitions de la loi : la loi c'est extérieur, la règle c'est l'intérieur.

Enfin, le **quatrième plan** repéré par le Professeur Nagy, celui des **loyautés de l'enfant** : l'enfant est soumis à des loyautés par rapport à son parent, que le parent soit légal, naturel, adoptif ou parent d'accueil, cette loyauté qui entraîne une souffrance épouvantable quand ces enfants sont séparés. Cette loyauté qui explique très souvent le mutisme ou les mensonges mêmes de l'enfant qu'il met en place, en tout cas sa rétractation quand il dit : "*Excuse-moi maman d'avoir dit tout ça, j'ai menti mais je ne sais pas pourquoi j'ai menti*". La trace de l'interdit hypnotique de parler, vous l'avez là.

L'enfant ne sait pas pourquoi il a menti, mais nous, nous le savons. Nous savons qu'il a eu des pressions à fonction hypnotique et que c'est ce qui l'amène à être loyal vis-à-vis de son abuseur. A nous de savoir entendre cet enfant pour le croire, de faire entendre sa parole et ses symptômes aux magistrats concernés et ceci avant d'aborder le problème du pardon. Quand il y a une rétractation, c'est à mon avis **une preuve supplémentaire de la réalité de l'abus qui a été commis**, maltraitance ou abus sexuel. La preuve ici est à prendre au sens clinique car vous savez bien qu'au sens juridique ce sera un peu différent; les magistrats ont besoin de preuves matérielles, mais la preuve matérielle, on peut toujours la chercher, dans ces cas-là on ne la trouve pas. Par contre

s'ils sont malins, ils savent s'appuyer sur des **faisceaux de preuves** ou des **éléments de preuve** et ils se forgent leur conviction. Quand il y a rétractation, donc, c'est une preuve supplémentaire de la réalité des abus subis, du moins les Canadiens ont établi cette discipline de penser et je crois qu'ils n'ont pas tort d'où l'importance évidente, avant de pouvoir soigner ces enfants, de leur rendre justice.

Je vous remercie.

Question : Quand vous travaillez avec l'ensemble de la famille, est-ce qu'il y a la victime et l'agresseur et quels sont vos objectifs ?

Pierre Sabourin : Lorsque l'agresseur vient en thérapie, c'est sous **mandat judiciaire** en général, seul ou bien avec sa famille. L'objectif, c'est de faire changer les liens et de faire comprendre ce qui se passe aux parents, le père abuseur par exemple, la mère parfaitement partie prenante dans cette affaire. Il faudrait que celle-ci puisse un peu parler d'elle, de son enfance, de l'amour qu'elle n'a pas eu, pour éviter que cela ne recommence, pour éviter la reprise et la répétition de ces mécanismes inconscients.

Question : Peut-on prétendre reconstituer une famille dans ces thérapies de réseau?

Pierre Sabourin : Non, on ne reconstitue pas la famille. Je vous assure que, quand le père vient sous

mandat judiciaire et qu'il ne voit ses enfants que dans le bureau des psy, on ne reconstitue pas la famille, on fait plutôt une autopsie de ce qui s'est passé pour éviter les catastrophes à venir et donner à sa fille un point d'appui, afin qu'elle se sente moins seule et appuyée par nous et plus tard, par un petit copain quand elle aura sa propre vie amoureuse et sexuelle mais c'est difficile pour elle, c'est acrobatique. Nous avons des pères - je parlais tout à l'heure de dictature patriarcale - qui ne sont pas toujours faciles à manier, ce sont des hommes très difficiles. Les mères ne sont pas très simples non plus d'ailleurs. Les femmes de ces hommes-là sont souvent très confuses, bloquées, fascinées par leur mari, extrêmement difficiles à faire évoluer. Il est extrêmement difficile de faire bouger les liens entre la mère et l'enfant et c'est l'avenir des enfants qui est à prendre en compte là, qui est fonction de ça. Avec un abuseur identique, compte tenu d'un abus sexuel donné, c'est la capacité de contenance de la mère et sa capacité d'évoluer qui va être l'élément dynamique pour l'évolution de l'enfant.

Question : Quel impact une thérapie familiale peut-elle avoir sur le comportement et l'évolution de la mère? Ne favoriserait-elle pas justement une séparation? Qu'en est-il du couple et de l'avenir de ce couple? Comment cette femme peut-elle garder cet homme ?

Pierre Sabourin : En général, elle ne le garde pas. En général, si elle est un peu logique avec elle-même, après une histoire d'inceste, elle ne le "plaque" pas, elle

demande le divorce. C'est très différent. Il faut qu'elle fasse une **démarche personnelle à visée symbolique** ce qui est souvent très difficile à faire pour certaines femmes pour qui jamais ce n'était représentable. Ce n'est pas rompre, ce n'est pas se séparer, c'est divorcer. C'est officialiser symboliquement la rupture du lien d'alliance qui a existé entre cette femme et cet homme à cause des agissements que la femme ne peut plus nier, comme elle l'a fait pendant des années, elle est alors obligée d'en prendre la mesure. Dans certaines thérapies on voit les éléments d'un couple complètement rompus, complètement éclatés, avec divorce.

Question : La thérapie familiale peut-elle concerner l'inceste frère-soeur ?

Pierre Sabourin : Le problème de l'inceste frère-soeur a souvent des origines à chercher dans les générations d'avant. Vous avez deux cas de figure : celui où le frère et la soeur sont très proches, se soutiennent et c'est une relation amoureuse, et celui où la différence d'âge est importante (le frère aîné qui abuse de sa petite soeur). Pourquoi le frère abuse-t-il de sa soeur ? Ne serait-ce pas par hasard parce qu'il a lui-même été abusé ? Hypothèse, à mon avis, la plus vraisemblable. Il faut, dans ces cas-là, faire des hypothèses, c'est-à-dire essayer de réfléchir pourquoi un enfant en arrive là. Ce n'est pas spontané. Il y a eu justement ce que Freud appelait des séductions. Par qui ? Nous ne savons pas, mais on peut être amené à soulever cette question par des présomptions et, à ce moment-là, il y aura une enquête

parce que vous, vous ne pouvez pas, et moi non plus, faire le travail pour aller rechercher sur place et interroger tout le monde, il faut que ce soit fait de façon assez légale, stricte et effectivement par les services compétents. Dans un premier temps je préfère une thérapie familiale pour éviter une thérapie individuelle qui bloque complètement le regard sur un des éléments de cet ensemble familial compliqué. Je préfère d'abord faire un déblayage du contexte.

Question : J'avoue que je ne suis pas les mêmes préceptes que vous, je suis beaucoup plus pour la thérapie individuelle surtout dans les familles incestueuses où la confusion a régné. La mère peut avoir son propre thérapeute, les enfants les leurs et l'agresseur le sien. Et il me semble qu'après ces thérapies individuelles, quand chacun est vraiment à sa place et peut parler en son nom, il y a des possibilités de retrouvailles. Nous avons beaucoup travaillé cela avec des thérapeutes familiaux, que ce soit à Paris, à Lille ou ailleurs et ils étaient assez d'accord sur ce principe et ils pensaient même que pour eux c'était une quasi-impossibilité de faire une thérapie familiale dans une famille où il y avait eu violence et inceste.

Pierre Sabourin : Première observation, thérapie familiale, ça ne veut pas dire toute la famille. On peut faire une thérapie familiale avec des absents et des chaises vides, ça peut être très utile, la chaise vide du père abuseur et on peut travailler avec la mère, la tante,

la petite soeur, le grand frère, je vous assure qu'on fait une thérapie familiale quand même. Je crois que la difficulté c'est de repérer de quel type de famille on parle. La thérapie individuelle est formidable mais elle n'est pas possible sans un travail collectif du contexte. C'est vrai que c'est un travail au long cours. Ce n'est pas en quelques séances, en quelques années que cette petite va récupérer. Je crois qu'il faut aussi travailler en même temps avec la justice, avec des thérapies individuelles quand on peut et si on ne peut pas, cette prise en charge du groupe familial pour faire bouger les liens.

Le protocole d'accord que vous allez découvrir maintenant concerne la protection des enfants maltraités dans votre département.

Les missions d'accueil et de protection de l'enfance s'inscrivent dans une longue tradition marquée dans l'histoire, qui a inspiré le roman et le cinéma : de "Chiens perdus sans coller" écrits et illustrés par Louis de Funès, qui évoquent un classement de l'enfance sous-développée, et passant par le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry écrit par Louis Malle dans "Au revoir, les enfants", la Seine-et-Marne a toujours constitué une terre d'accueil et de refuge pour les enfants en difficulté.

En 1984 l'Etat a confié au Département la responsabilité des missions d'aide sociale à l'enfance.

ANNEXES

La loi du 10 juillet 1989 a confié au Conseil Général la responsabilité de la coordination et de la prévention des mauvais traitements dont sont encore victimes trop d'enfants et d'adolescents. Cette loi et le nouveau code pénal ont aussi amélioré, en la matière, les conditions d'intervention de la justice.

Ce protocole est le résultat de deux ans de travail et de concertation entre toutes les autorités judiciaires et administratives sous-élaborées.

Pour les enfants maltraités, victimes de violences de toutes sortes, ce texte ne peut permettre de mieux travailler ensemble.

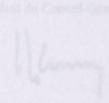
- Ensemble nous évaluons les situations
- Ensemble nous contribuons à prévenir ces dangers
- Ensemble nous agissons pour mieux protéger nos enfants.

Ces cinquante-trois membres du Comité Départemental de Prévention des Mauvais Traitements à l'égard des Mineurs s'y engagent.

Dominique CHATELAIN
Président



Jacques LANCHE
Président du Conseil Général



Jean-Charles TROPEL
Président de l'Association
Départementale des Médecins
Généralistes de Seine-et-Marne

